

Réf: Dossier N° 058849

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HALLO HOLLA »

Siège social Abidjan, Cocody, 2 plateaux les perles, Lot 131,
Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 24/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HALLO HOLLA »

Objet : La commercialisation de biens meubles et accessoires ;

La commercialisation de biens immobiliers ;

La commercialisation de produits cosmétiques et alimentaires ;

La location de biens meubles et accessoires ;

L'Import-Export ;

La Communication visuelle ;

Le E-commerce ;

La Publicité et le marketing ;

La Livraison de colis et marchandises ;

Le déménagement et l'aménagement d'appartement ;

La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations intellectuelles et commerciales, pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement,

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2 plateaux les perles, Lot 131,

Ilot 15

Dirigeant(s) : M SERI GROGBO JEAN ABRAHAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07573 du 01/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37394/GTCA/RC/2021 du 01/12/2021

